

ENSEIGNER LE FRANÇAIS AU COLLÈGE

Mélinée Simonot

Agrégée de lettres modernes et professeure de français en collège depuis quinze ans dans l'académie de Versailles, elle est également formatrice académique (formation initiale et continue).

Karine Veillas

Docteure en littérature française et professeure de français en collège depuis vingt ans, elle est également formatrice à l'ÉSPÉ de Versailles en MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation).

Certaines figures de cet ouvrage ont été réalisées à l'aide d'éléments conçus par freepik.com et d'icônes créées par flaticon.com ou thenounproject.com.

© Planche p. 158 : S. Heuet/Delcourt.

© Photographie p. 176 : F. Boudinot.

Conception de couverture : Hokus Pokus Créations

Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2018

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-077772-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

La Boîte à outils, mode d'emploi



Comment utiliser les QR codes de ce livre ?

- 1 Téléchargez un lecteur de QR code gratuit et ouvrez l'application de votre smartphone.
- 2 Photographiez le QR code avec votre mobile.
- 3 Découvrez les contenus interactifs sur votre smartphone.

Les outils sont
classés par dossier

DOSSIER

7 DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES D'ÉCRITURE

Compétences graphiques

+

Compétences langagières (élaboration d'un texte)

+

Compétences linguistiques (orthographe, grammaire, lexique)

Écrire

Écrire, un processus complexe

Écrire est un processus complexe qui requiert de la part du scripteur la mobilisation simultanée de plusieurs champs de compétences :

- des **compétences graphiques** relatives à la maîtrise des gestes moteurs de l'écriture ;
- des **compétences langagières** relatives à l'élaboration des textes (représentation de la situation d'énonciation, recherche et organisation des idées, convocation des connaissances et expériences, maîtrise des genres et des tournures de l'écrit, révision des textes et accords orthographiques) ;
- des **compétences linguistiques** relatives à la maîtrise du fonctionnement de la langue (orthographe, grammaire, lexique).

Planifier les apprentissages de l'écrit

Écrire est donc une activité intellectuellement coûteuse pour les élèves au sens où elle exige d'eux un effort d'attention soutenu et la mobilisation de nombreux savoirs et savoir-faire. De ce fait, l'apprentissage de l'écriture doit être planifié et progressif du cycle 1 au cycle 4. La planification permet aux élèves de s'approprier graduellement les différentes compétences mises en œuvre dans le processus d'écriture (outil 41).

- 164 -

DOSSIER

7

Consolider la maîtrise du geste graphique - cycle 3

En fin de cycle 3, le geste graphique doit être automatisé et maîtrisé. De la vitesse et de la précision de ce geste dépend le développement des autres compétences de l'écrit. L'outil 42 propose des pistes pour diagnostiquer les insuffisances en la matière et pour y remédier en utilisant la différenciation pédagogique.

Développer les compétences langagières et linguistiques de l'écrit - cycles 3 et 4

Le développement des compétences d'écriture passe par :

- des pratiques d'écriture nombreuses, fréquentes et variées (Chabanne, Bucheton, 2002) ;
- l'enseignement explicite de stratégies et de procédures de planification, de mise en texte et de révision (outils 43 et 45) ;
- le dialogue entre lecture et écriture abordé dans l'outil 44.

Les élèves utilisent également, dans leur cursus scolaire, des écrits qui accompagnent le travail intellectuel, l'acquisition de connaissances, la structuration d'une représentation rationnelle du monde ou l'éveil à une conscience citoyenne. Nous consacrerons au travail de ce type d'écrits l'outil 46.

Évaluer les compétences d'écriture

Les nouvelles modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves précisent que l'évaluation vise à « améliorer l'efficacité des apprentissages en permettant à chaque élève d'identifier ses acquis et ses difficultés afin de pouvoir progresser » (cf. eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016). Des démarches d'évaluation de l'écrit s'appuyant sur ces nouvelles recommandations seront développées dans l'outil 47.

Enfin, le dernier outil de ce dossier sera consacré à la préparation de l'épreuve de rédaction aux écrits du DNB.

LES OUTILS

Planifier les apprentissages de l'écrit166

Consolider la maîtrise du geste graphique (cycle 3)168

Enseigner des stratégies et des procédures d'écriture efficaces170

44 Écrire des textes pour aider les élèves à enrichir leurs écrits174

45 Favoriser la révision de textes178

46 Former les élèves à écrire pour penser et apprendre182

47 Repenser l'évaluation de l'écrit184

48 Préparer l'épreuve de rédaction du diplôme national du brevet (DNB)188

- 165 -

Une introduction
à la thématique

Un menu déroulant
des outils

OUTIL 14

Mettre en œuvre la différenciation pédagogique

La représentation visuelle de l'outil

LES DE LA DIFFÉRENCIATION



En résumé

La différenciation pédagogique est la prise en compte des caractéristiques propres à chaque élève (aptitudes, intérêts et motivations, etc.) et difficultés, modes d'apprentissage, spécificités cognitives, etc.) pour s'adapter aux trajectoires d'apprentissage de chacun et garantir ainsi la réussite de tous. Différencier consiste à jouer sur toutes les variables possibles (Perrénoud, 1997 ; Forget, 2017) :

- les contenus d'apprentissage (tâches de consolidation/d'approfondissement, corpus, etc.) ;
- les processus (situations d'apprentissage, modes d'enseignement, types d'activités,

outils mis à disposition, degré de guidage, travail de groupe, etc.) ;

- les productions et/ou résultats ;
 - le mode de communication (oral, écrit, gestuel ; dessin, schéma, etc.) pour répondre à tous les modes cognitifs de conceptualisation et de mémorisation ;
 - les environnements affectifs et physiques (respect du besoin de calme, possibilité de terminer un travail à la maison, etc.).
- Différencier permet à chaque élève de développer les mêmes compétences, de participer aux mêmes apprentissages collectifs mais en empruntant des chemins différents.

L'outil en synthèse

DOSSIER 3 REPENSER L'ÉVALUATION POUR DIFFÉRENCIER SON ENSEIGNEMENT

OUTIL 14

Pourquoi l'utiliser ?

Objectif

Chaque élève recourt à des processus de compréhension et de mémorisation différents reposant sur des rythmes d'apprentissage et des motivations propres à chacun. La différenciation prend en compte ces différences d'apprentissage d'un élève à l'autre et permet de lutter contre l'échec scolaire.

Contexte

La différenciation pédagogique se pratique à chaque séance, pour toute activité. Elle est également pensée et organisée à l'échelle de l'établissement, notamment dans le cadre de l'AP.

Comment l'utiliser ?

Étapes

Les pistes de différenciation proposées ci-après s'inspirent très largement des travaux d'Alexia Forget et de Katia Lehraus (2015).

« Différencier avant l'enseignement d'une notion ou d'une compétence : tester les élèves pour identifier les besoins particuliers et les profils cognitifs, faire réactiver les éléments nécessaires à un nouvel apprentissage, préparer les activités avec certains élèves en leur donnant des repères (définition, explication des consignes, indications concernant une démarche à adopter, mise à disposition d'outils spécifiques, etc.). »

« Différencier pendant l'enseignement d'une notion ou d'une compétence : soutenir/étayer/guider en fonction des besoins des élèves, adapter les conditions de réalisation d'une tâche (supports, consignes, attentes, temporalité, quantité de travail, modes de communication, etc.), évaluer (évaluation formative) pour mesurer la progression des élèves, notamment ceux qui ont des difficultés.

« Différencier après l'enseignement d'une notion ou d'une compétence : organiser un temps de révision avec le professeur, proposer une phase d'exercitation différenciée en fonction des besoins des élèves. »

« Différencier au moment de l'évaluation : adaptation de la préparation, des activités, de la notation, etc.

Méthodologie et conseils

Pour que la différenciation soit efficace, chaque élève doit se trouver dans sa « zone proximale de développement » (Vyotsky, 2013)

Une signalétique claire

ment à son niveau. Parallèlement à la différenciation, on continue d'accorder une place importante aux temps d'enseignement collectif, c'est-à-dire aux moments de structuration et d'enrichissement des apprentissages.

Précautions à prendre

Un dispositif de différenciation n'exclut pas un groupe d'élèves en ayant posé des activités qui ont des mêmes enjeux et objectifs, ni porterait pas les élèves de se sentir inclus dans leur classe. Le dispositif de différenciation doit être expliqué au groupe classe pour qu'il ne soit pas vécu comme une injustice, notamment quand il s'agit de notation différenciée.

Prolongement

- Continuer à adapter les activités aux besoins des élèves.

Les apports de l'outil et ses limites

OUTIL 26

Élaborer une démarche pour construire le système de la langue

EXEMPLE - Le numérique au service de l'enseignement de la grammaire

Contexte

Dans le contexte de la rénovation de l'enseignement de la grammaire, les programmes de 2015 mettent l'accent sur des procédures qui permettent d'appréhender le fonctionnement syntaxique et sur la construction progressive du système de la langue. Le format de la leçon de grammaire traditionnelle et manipulations → définition de critères de réussite amenés à évoluer → apprentissage des notions sur les démarches d'investigation sur la langue plus que sur le simple étiquetage des notions grammaticales.

Objectif

Pour mettre en œuvre cette rénovation de la grammaire, il est nécessaire de réfléchir à de nouveaux outils et dispositifs.

L'usage du numérique semble particulièrement adapté à ces nouvelles démarches. En effet, le numérique permet :

- de rendre visibles et de commenter explicitement les procédures et manipulations réalisées pour étudier un fait de langue ;
- de schématiser et modéliser les notions et les liens permettant de construire le système de la langue ;
- de mémoriser les hypothèses de travail émises sur une notion ;
- de faire évoluer, de réviser collectivement les hypothèses et conclusions formulées préalablement.



- ✓ Rendre visibles les procédures
- ✓ Faire évoluer les hypothèses de départ
- ✓ Mémoriser
- ✓ Modéliser

Les trois dispositifs

et systématiser les manipulations syntaxiques grâce au tableau numérique. Les manipulations syntaxiques mettent en lumière le fonctionnement de la langue,

notamment les relations morphologiques et/ou syntaxiques entre les mots ou groupes de mots. Les principales manipulations syntaxiques sont l'ajout, le déplacement, la suppression d'un élément, l'extraction, le remplacement, la variation de temps, de personne, de genre. Or, pour que le recours à ces manipulations soit

Un exemple commenté

DOSSIER 5 DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES EN LANGUE

OUTIL 26

vraiment efficace, il faudrait pouvoir montrer et expliciter systématiquement tout le processus d'investigation sur la langue et le résultat de ces tests.

Le tableau numérique permet de rendre visible toute la procédure d'expérimentation sur un fait de langue et de la répéter autant de fois qu'il le faut pour l'expliquer. En effet, il permet d'ajouter ou de retirer un élément, de déplacer un groupe, de procéder au remplacement ou à la variation d'une donnée, de superposer plusieurs procédures, etc.

Modéliser le système de la langue grâce au tableau numérique

Le tableau numérique permet également de modéliser de manière progressive et évolutive

le système de la langue. En effet, le numérique permet de garder en mémoire le travail effectué et de le convoquer, de le retoucher, de le corriger, de l'amender si nécessaire.

On peut, par exemple, schématiser un modèle de la phrase (ct. schéma) puis complexifier progressivement ce premier schéma en distinguant les différentes constructions du verbe (intransitive, transitive directe ou indirecte, double ou triple complémentation, attributive), en confrontant ce modèle aux écarts dans les pratiques de la langue (travail du style, langue orale, registres de langue, etc.).



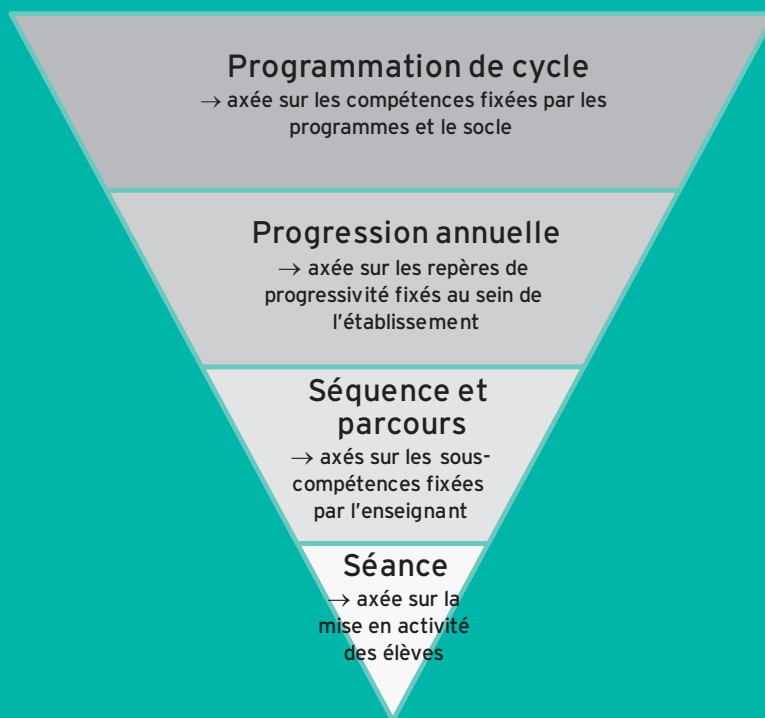
Faire construire un classeur numérique de langue

La leçon de grammaire figée est un format peu adapté à l'apprentissage spiralaire des notions de grammaire et du fonctionnement du système de la langue. Idéalement, il faudrait que les élèves puissent concevoir des fiches évolutives qui auraient le double objectif de garder trace du travail effectué et d'organiser progressivement les nouvelles connaissances et compétences en langue. Le classeur numérique de langue permet de concilier ces deux objectifs de mémorisation et d'intégration des apprentissages. Les élèves synthétisent ce qu'ils ont appris et compris dans les séances de langue dans un

espace numérique de travail (ENT de l'établissement, blog de classe, documents numériques stockés sur une clé USB, etc.). Ils font évoluer ce document numérique, d'une séance à l'autre, d'une année sur l'autre, d'un cycle à l'autre, en fonction des apports de connaissances, des nouvelles hypothèses de travail, de l'évolution de leur conception du système de la langue. Il est important que les élèves rédigent eux-mêmes, seuls ou en groupe, cet outil car l'effort de verbalisation et de désignation des faits de langue les fait monter en compétence. Le classeur numérique de langue concrétise un parcours linguistique de l'élève. Il constitue un excellent outil de révision pour le DM.

Élaborer une démarche pour construire le système de la langue

1 LE TRAVAIL DIDACTIQUE DU PROFESSEUR



De la programmation de cycle à la progression annuelle

À partir de sa lecture réfléchie des programmes, en fonction du contexte de sa classe et de son établissement, le professeur de lettres construit une progression annuelle répondant à une logique de cycle.

La programmation de cycle fixe les attendus de fin de cycle en termes d'acquisition de compétences.

La progression annuelle adapte cette programmation au niveau des élèves en fixant des repères annuels de progressivité (**outil 1**). Le professeur insère dans cette progression les dispositifs destinés à faire progresser les élèves dans tous les domaines du socle : AP (**outil 6**), EPI au cycle 4 (**outil 5**), séances de travail en lien avec les parcours éducatifs construits dans une perspective curriculaire (**outil 7**).

De la progression annuelle à la séquence

La progression annuelle est subdivisée en séquences qui sont des unités didactiques plus circonscrites construites autour d'une problématique. L'objectif de la séquence et des autres dispositifs assimilés (AP, EPI) est de développer plus particulièrement les composantes des compétences de cycle - ou sous-compétences (**outils 2 et 3**).

Les séquences s'articulent autour des questionnements indiqués dans la partie « Culture littéraire et artistique » des programmes de français.

De la séquence à la séance

La séquence est elle-même subdivisée en séances qui sont des unités d'enseignement définies par une temporalité resserrée et par le principe pédagogique de la mise en activité des élèves. La séance est le moment propice à la mise au travail effective de l'élève en fonction d'objectifs précis et déterminés (**outil 4**). On entend par objectif un but déterminé qu'on assigne à une activité, un dispositif, une démarche pédagogique en lien avec la construction de compétences, de connaissances et d'éléments de culture littéraire et artistique.

Les séances permettent d'aborder tous les domaines de compétences en lien avec la problématique de séquence. Elles sont chacune axées sur une dominante (oral, lecture, écriture, langue, culture littéraire et artistique), ce qui n'interdit pas de faire appel à plusieurs compétences au sein d'une même séance (oral pour partager sa compréhension du texte, lecture pour écrire, etc.).

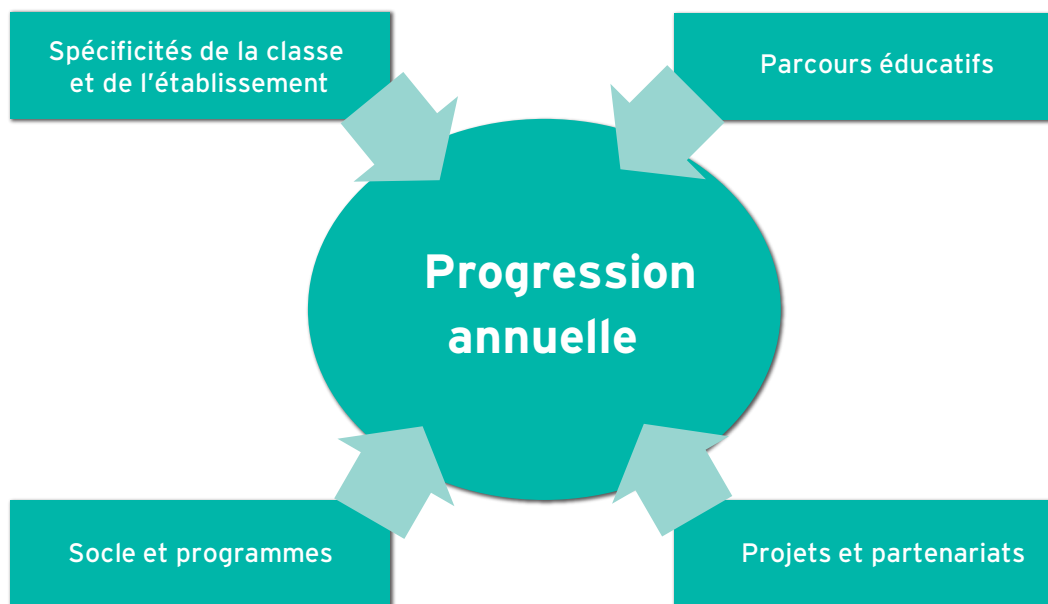
La plupart des séances sont « accrochées » à la séquence mais certaines peuvent être « décrochées » (les séances de langue par exemple).

LES OUTILS

1	Planifier une progression annuelle	12
2	Concevoir une séquence.....	16
3	Problématiser une séquence.....	18
4	Concevoir une séance	22
5	Concevoir un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI).....	24
6	Organiser l'accompagnement personnalisé (AP)	28
7	L'apport du français aux différents parcours éducatifs de l'élève.....	32

Planifier une progression annuelle

LES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR PLANIFIER UNE PROGRESSION ANNUELLE



En résumé

La progression annuelle est un plan conçu par l'enseignant comme un itinéraire qui permet aux élèves de monter en compétences et d'acquérir de nouvelles connaissances dans la perspective du socle. Elle interprète et découpe, séquence après séquence, le programme d'une année en fonction des spécificités de la classe, du profil des élèves, des projets engagés dans le cadre de l'AP, des EPI et des parcours éducatifs.

La progression annuelle s'inscrit dans une logique de cycle et dans une logique curriculaire

renforcées. Les programmes de français distinguent désormais les repères de progressivité et les attendus de fin de cycle.

- Les **repères de progressivité** sont des objectifs d'apprentissage indicatifs qui permettent d'assouplir la progression annuelle et de l'adapter aux acquis et aux besoins des élèves.
- Les **attendus de fin de cycle** sont plus prescriptifs : ils déterminent les compétences et connaissances que l'élève doit maîtriser au bout des trois années du cycle.

💡 Pourquoi l'utiliser ?

Objectif

La progression annuelle organise de manière graduelle, cohérente et croissante les apprentissages en termes de compétences, de connaissances et de culture dans la perspective de l'acquisition du socle et de la maîtrise des programmes qui y sont adossés.

Contexte

La conception d'une progression annuelle est indissociable du respect des programmes, d'un contexte de classe, d'une politique d'établissement, des projets et partenariats engagés par une équipe pédagogique. La progression annuelle est amenée à évoluer en cours d'année en fonction des difficultés ou des réussites des élèves.

⚙️ Comment l'utiliser ?

Étapes

- Identifier clairement les attendus des programmes, les connaissances, stratégies et procédures à construire pour chacun des grands champs de compétences (oral, lecture, écriture, langue, culture littéraire et artistique).
- Évaluer les besoins des élèves par rapport à ces attendus (évaluation diagnostique).
- Déterminer avec précision des objectifs de travail annuels en lien avec les repères de progressivité proposés dans les programmes.
- Choisir des objets d'étude en lien avec ces objectifs et les programmes.
- Déterminer les articulations et les transitions entre les grandes séquences de travail : articulation thématique ? générique ? problématique ? approfondissement du travail d'une compétence ? approche spiralaire d'une notion ? etc.
- Prendre en compte les programmations et progressions des autres disciplines pour créer du lien et de la cohérence interdisciplinaire.

➤ Planifier les projets, les partenariats, les sorties scolaires, les parcours en lien avec la progression.

➤ Faire évoluer la progression en fonction des trajectoires individuelles des élèves, des projets engagés, des thèmes abordés dans les autres disciplines, de l'actualité, etc.

Méthodologie et conseils

Les programmes de 2015 reposent sur une conception nouvelle des apprentissages qui distingue :

- la programmation pluriannuelle (de cycle) prescrite par les programmes ;
- la progression annuelle conçue par l'enseignant pour s'adapter aux élèves ;
- les itinéraires d'apprentissage empruntés par chaque élève dans le cadre de l'AP ou des parcours éducatifs.

En français, les programmes proposent une programmation de cycle dans les grands domaines de compétences (oral, lecture, écriture, langue) et une programmation annuelle en termes de culture littéraire et artistique. Grâce à la variété des approches problématiques et génériques, cette programmation annuelle permet de s'adapter à tous les profils d'élèves.

La progression annuelle garantit la cohérence, la progressivité et l'efficacité des apprentissages.

👍 Avantages

- L'enjeu majeur de la progression annuelle est de structurer et de donner du sens aux apprentissages. Il peut donc être intéressant de trouver un fil conducteur annuel qui agrégera les séquences, l'AP, les EPI et les parcours.

🚫 Précautions prendre

- La progression annuelle s'inscrit dans une logique spiralaire : elle permet de revenir plusieurs fois sur certains éléments au cours de l'année ou du cycle, en variant les approches et les niveaux de difficulté. Elle nécessite souvent une concertation entre les équipes.

Planifier une progression annuelle



EXEMPLE - Pistes pour planifier une progression annuelle en classe de 6^e

Contexte

Spécificité de la classe

La progression annuelle présentée dans cet exemple a été conçue pour une classe de 6^e. Au début de l'année, une évaluation diagnostique des acquis des élèves révèle :

- des difficultés de compréhension en lecture, notamment pour identifier les informations explicites des textes et à les mettre en lien (environ 1/3 des élèves) et pour élucider les implicites (environ 2/3 des élèves) ;
- des fragilités en termes de compétences linguistiques : un élève sur deux n'identifie pas le verbe conjugué dans une phrase simple et ne perçoit pas le fonctionnement de la phrase simple ;
- des difficultés à exprimer clairement et précisément ses idées à l'oral comme à l'écrit.

Projets et partenariats possibles

L'établissement se situe à proximité d'une scène de spectacle à rayonnement régional qui propose une mise en scène baroque du conte *La Belle et la Bête* par des étudiants en art dramatique et une représentation des *Fourberies de Scapin* (1671) de Molière. Le théâtre organise, à la demande, des rencontres-ateliers avec les comédiens et une visite guidée de la salle, du plateau et des coulisses. Ces rencontres et visites peuvent nourrir le PÉAC ou le parcours Avenir des élèves.

Objectifs

Dans le cas présent, les objectifs sont les suivants :

- En termes de **lecture**, l'objectif prioritaire est de permettre aux élèves d'accéder à une représentation mentale, c'est-à-dire à une

compréhension des textes, tout en goûtant le plaisir de l'investigation interprétative (compétence du cycle 3 « Comprendre des textes littéraires ou non, des documents, des images et les interpréter »). On s'aidera en l'occurrence des éléments de culture littéraire et artistique pour structurer la bibliothèque et le musée intérieur des élèves.

- En termes de compétences d'**écriture** et d'**oral**, le travail portera avant tout sur la planification et la formulation claire de l'expression (compétences du cycle 3 « Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre », « Produire des écrits variés » et « Participer à des échanges dans des situations diversifiées »).

- En termes de **langue**, l'objectif prioritaire est d'engager les élèves dans un travail réflexif sur la langue pour qu'ils appréhendent les différents aspects du fonctionnement syntaxique et qu'ils puissent transférer les compétences linguistiques acquises pour développer des compétences langagières à l'oral et à l'écrit (compétence du cycle 3 « Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec son sens »).

Conception didactique de la progression annuelle

La progression annuelle présentée ci-après est amenée à évoluer en fonction des besoins ou des réussites des élèves.

En termes de lecture et de culture

Dans cette situation donnée, l'accent est mis sur le repérage des informations explicites, l'appréhension des implicites et la construction de la compréhension de textes courts ou longs. Pour aider les élèves à élaborer une représentation mentale des textes, l'enseignant conçoit

sa progression en lecture et en culture littéraire et artistique en jouant sur le dialogue entre les textes et leurs représentations :

› Lecture intégrale des *Fourberies de Scapin* de Molière (1671) en lien avec une ou plusieurs de ses mises en scène (questionnement « Résister au plus fort : ruses, mensonges et masques »).

› Extraits choisis de *L'Odyssée* d'Homère en lien avec leurs représentations artistiques ou leurs réécritures (croisement des questionnements « Résister au plus fort » et « Le monstre, aux limites de l'humain »).

› Lecture d'extraits de *Moby Dick* d'Herman Melville (1851) en lien avec des extraits de films, notamment celui de John Huston (1956) (questionnement « Récits d'aventures »).

› Extraits choisis des *Métamorphoses* d'Ovide en lien avec leurs représentations artistiques ou leurs réécritures et avec un projet d'illustration par les élèves de certaines métamorphoses (questionnement « Le monstre, aux limites de l'humain »).

› Extraits choisis de récits de création en lien avec leurs représentations artistiques ou leurs réécritures à travers les siècles (questionnement « Récits de création ; création poétique »).

› Lecture intégrale de *La Belle et la Bête* de Mme Leprince de Beaumont (1757) en lien avec les connaissances antérieures (livresques ou cinématographiques) des élèves sur le conte et avec la représentation théâtrale mentionnée dans la partie « Contexte » (questionnement « Le monstre, aux limites de l'humain »).

› Lecture intégrale des *Contes* de Charles Perrault (1697) en lien avec un projet d'écriture longue (questionnement « Résister au plus fort : ruses, mensonges et masques »).

Par ailleurs, la première période d'AP de l'année (septembre - décembre) est consacrée au travail des compétences de compréhension.

En termes d'écriture et d'oral

L'accent est mis sur la planification et la mise en texte des productions écrites. Pour accompagner les élèves dans l'apprentissage des processus d'écriture, l'enseignant fait le choix du dialogue lecture/écriture (cf. **outil 44**). Il exploite systématiquement les extraits étudiés pour proposer des travaux d'écriture (courte ou longue).

Parallèlement, l'enseignant accorde une attention toute particulière à l'écrit et l'oral pour penser et apprendre. À chaque séance, il organise une activité réflexive à l'écrit et sa restitution à l'oral en veillant à la structuration et à la précision de la formulation.

Enfin, de nombreuses présentations orales sont prises en charge par les élèves au cours de l'année : exposés, présentations d'œuvres, etc. (cf. **exemple** p. 86-87).

Par ailleurs, la deuxième période d'AP de l'année (janvier - mars) est consacrée à la planification et à la mise en texte de l'écrit et de l'oral.

En termes de langue

Le fil conducteur de l'année en langue est l'appréhension par les élèves du fonctionnement de la phrase simple. La progression annuelle choisie permet :

- de définir la phrase (séquence 1) en confrontant la représentation qu'en ont les élèves à des exemples extraits des *Fourberies de Scapin* ;
- d'observer le fonctionnement du verbe et d'identifier les constituants de la phrase simple (séquences 2, 3 et 4) en lien avec l'orthographe du verbe ;
- de réinvestir les connaissances pour comprendre des textes poétiques (séquence 5) et pour écrire de manière autonome (séquences 6 et 7) (cf. **outil 31**).

Par ailleurs, la dernière période d'AP de l'année (avril-juin) est consacrée au transfert des compétences linguistiques acquises dans les compétences langagières (la langue pour lire, écrire, dire).